

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



0485
Distr.
LIMITEE
E/CN.14/INR/10
18 décembre 1962
FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Groupe de travail de l'industrie
et des ressources naturelles
Première session
Addis-Abéba, 12-21 décembre 1962

RESUME DES PRINCIPAUX PROJETS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE
EN AFRIQUE

(Note du Secrétariat)

RESUME DES PRINCIPAUX PROJETS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE
EN AFRIQUE

1. Les activités d'assistance technique en Afrique continuent d'occuper une place de choix dans le programme de l'Assistance technique des Nations Unies. Le coût total des projets pour lesquels l'ONU s'est engagé au titre du Programme élargi s'élevait à 633.699 dollars en 1960, 832.365 dollars en 1961 et 1.009.000 dollars en 1962. Le volume de l'assistance qu'elle a fourni en 1962 au titre du programme ordinaire a quadruplé par rapport à 1961 et septuplé par rapport à 1960. En effet, le coût total des projets au titre de ce programme était de 455.968 dollars en 1960, 832.365 dollars en 1961 et 3.083.700 dollars en 1962. Ces sommes englobent à la fois les projets par pays et les projets par région. Le nombre total d'experts envoyés en Afrique au titre des Programmes élargi et ordinaire était de 31 en 1960, 140 en 1961 et 313 en 1962; enfin les pays africains ont reçu au total 29 bourses en 1960, 88 en 1961, et 231 en 1962.
2. Conformément aux recommandations de la Commission selon lesquelles le développement de l'industrie des transports et des ressources naturelles doit recevoir la priorité, on s'est principalement efforcé, dans le Secrétariat de la CEA, de recruter, puis de renforcer l'effectif de la catégorie des administrateurs spécialisés dans ces domaines, afin d'être en mesure de fournir des services consultatifs aux gouvernements et de formuler et appliquer des projets d'assistance technique.
3. Lors de la trente-quatrième session du Conseil économique et social, tenue en juin à Genève, le représentant de la CEA et les Secrétaires exécutifs des autres Commissions régionales ont examiné avec le Commissaire au développement industriel, nouvellement nommé, les besoins régionaux quant au renforcement des services consultatifs. A la suite de ces consultations, le Commissaire a présenté au Conseil économique et social un mémorandum ^{1/} qui complète le rapport ^{2/} du secrétaire général sur les besoins du Siège dans ce domaine.

^{1/} E/3656 Add.1

^{2/} E/3656.

4. La Division de l'industrie, des transports et des ressources naturelles de la CEA se compose actuellement de trois sections s'occupant respectivement des trois branches d'activité susmentionnées. En dehors du personnel permanent, et des consultants recrutés à court terme, on a créé cinq autres postes de conseillers régionaux, financés par les fonds que l'Assistance technique fournira en 1963. Ces postes couvrent les domaines suivants : ressources naturelles, cartographie, mines, transports et industrie. Le Conseiller régional en cartographie, qui dirigeait la Section de cartographie du Siège, est déjà arrivé à Addis-Abéba et a pris ses fonctions auprès de la Commission.

5. On crée actuellement dans la Section de l'industrie, un petit service chargé de certains aspects de l'habitat, de la planification physique et de la construction - matériaux de construction, industrie du bâtiment et développement de la politique à long terme de l'habitat dans les pays africains. Ce service sera également chargé des problèmes d'urbanisme et d'urbanisation. Il sera composé de quatre membres qui seront recrutés au début de l'année prochaine : un architecte, un économiste spécialiste de l'habitat, un ingénieur et un urbaniste. De plus, deux experts régionaux de l'habitat seront bientôt nommés au titre du programme de l'Assistance technique.

6. En exécution des résolutions adoptées par l'Assemblée générale sur la décentralisation des activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine économique et des opérations d'Assistance technique^{1/}, le Secrétariat de la CEA s'est tenu constamment en rapport avec le Siège pour décider des mesures pratiques à prendre à cet effet. Dans son rapport à la dix-septième session de l'Assemblée générale^{2/}, le Secrétaire général a fait connaître ses vues sur la décentralisation comme moyen de renforcer l'ensemble des activités de l'Organisation dans les domaines social et économique; cette conception élimine la méthode d'approche par cas d'espèce et implique que

1/ Résolutions 1518 (XV) et 1709 (XVI)

2/ A/5196

chaque tâche doit faire partie d'un processus continu. La division du travail entre le Siège et les secrétariats des commissions régionales doit être établie sur le principe suivant : chaque fois qu'un secrétariat régional est mieux équipé pour exécuter un projet, on doit le lui confier. Déjà, un grand nombre de projets régionaux ont été décentralisés et confiés à l'administration du Secrétariat de la CEA, chargé non seulement de la planification et de la mise en train mais aussi des aspects administratifs et financiers de leur mise en oeuvre. On trouvera ci-dessous un résumé des travaux entrepris en 1961-1962 dans le cadre des projets régionaux, interrégionaux et par pays, dans le domaine de l'industrie des transports et des ressources naturelles.

Projets régionaux et interrégionaux

7. En 1962, une réunion d'hydrologistes des pays riverains du Niger s'est tenue à Segou, Mali. A la suite de cette réunion, les Gouvernements du Dahomey, Mali, Niger et Nigéria ont demandé l'envoi d'un expert pour étudier les conséquences que le projet envisagé pourrait avoir sur le régime du Niger. La mise en oeuvre de ce projet, pour lequel trois experts ont été recrutés pour huit mois, a été confié par contrat, à une firme italienne, Italconsult. Pour répondre à une demande des Gouvernements de Guinée, Mali, Mauritanie et Sénégal, une mission a été chargée de faire une étude du bassin du Sénégal en vue de sa mise en valeur et des propositions appropriées sur les travaux à entreprendre dans le bassin et sur la création d'une commission technique internationale du Sénégal. Cette mission était composée de techniciens venus du Siège et du Secrétariat de la CEA et, en octobre 1962, a commencé ses travaux qui devraient se terminer en février 1963.

8. Un Cycle d'étude des Nations Unies s'est tenu en janvier-février 1962 à New York sur les techniques du développement des ressources pétrolières. Il visait à fournir à des hauts fonctionnaires des données de base sur les aspects techniques et juridiques de l'industrie pétrolière depuis la prospection jusqu'à l'utilisation finale du produit. Sur les vingt-huit participants au stage, six étaient venus de pays africains - Côte-d'Ivoire,

Libye, Madagascar, Maroc (deux participants) et République Arabe Unie. Un voyage d'étude sur le fer et l'acier a également été organisé pour 16 participants venus d'Afrique, d'Asie, du Moyen-Orient, de l'Extrême-Orient et de l'Amérique latine. Ces participants se sont retrouvés en août 1962 à Moscou et ont étudié au cours d'un voyage de six semaines, les dernières techniques de la production de l'acier en Roumanie, Bulgarie, Tchécoslovaquie, Pologne, Suède et URSS. Sur les seize participants, quatre venaient de pays africains : Ghana, Maroc, République Arabe Unie et Tunisie. Un cartographe du Siège (spécialiste des levés et de l'établissement des cartes) s'est rendu au Congo (Brazzaville), Cameroun, Côte-d'Ivoire, Madagascar et Mali à la demande des gouvernements pour aider à définir les besoins de ces pays et préparer leur programme d'assistance technique en matière de cartographie et de photogrammétrie.

9. Parmi les projets entrepris dans le domaine de l'habitat, on peut citer un cycle d'étude sur les habitations à bon marché et installations collectives connexes, qui a eu lieu en octobre 1961. En 1962, le Secrétariat de la CEA a travaillé en étroite collaboration avec le Ethio-Swedish Institute of Building Technology, Addis-Abéba. Il a été prévu de détacher un des conseillers régionaux en matière de logement pour aider l'Institut à créer un centre de formation en auto-construction. Le Secrétariat étudie aussi, avec l'aide de l'Institut, la possibilité d'organiser à Addis-Abéba à la fin de 1963 une exposition consacrée à l'habitat. A la suite de la résolution 53 (IV) de la Commission, une réunion d'experts sur les problèmes de l'habitat en Afrique sera convoquée en janvier 1963. A cet effet, deux fonctionnaires, l'un du Siège et l'autre de la CEA se sont rendus respectivement dans un certain nombre de pays d'expression anglaise et française pour étudier les programmes sur les habitations bon marché. Les résultats de leurs missions seront soumis à cette réunion dans un rapport intitulé "Enquête sur l'auto-construction en Afrique".

10. Le renforcement des effectifs du Secrétariat de la CEA dans la catégorie des administrateurs, a permis d'activer les préparatifs pour la mise en oeuvre du programme de travail de 1963. On trouvera ci-dessous les principaux projets régionaux prévus dans le programme de l'Assistance technique pour 1963-64 (Programmes élargi et ordinaire).

11. Conformément à la résolution 33 (III) de la Commission, il est prévu de tenir au cours du printemps 1963, à Addis-Abéba, une conférence sur les ressources énergétiques des Etats africains. Cette conférence étudiera les possibilités de mise en valeur et d'utilisation systématiques des ressources énergétiques. On envisage d'organiser en Afrique du nord, un cycle d'étude sur l'exploitation des eaux souterraines (Programme de travail de la CEA, 13-05) à la fin de 1963 ou au début de 1964. Il sera chargé d'étudier les moyens d'exploiter les ressources en eaux souterraines pour satisfaire les besoins quotidiens des hommes et du bétail et faciliter le développement économique. Une conférence cartographique régionale (Programme de travail 13-06) doit se réunir à Nairobi du 1er au 13 juillet 1963 pour faire l'inventaire des activités cartographiques en Afrique, formuler des propositions visant à développer les enquêtes cartographiques et établir une collaboration dans ce domaine parmi les pays africains.

12. On a également prévu d'organiser en 1964 un cycle d'étude sur les propriétés industrielles (Programme de la CEA, 11-10). Ce cycle examinera dans quelle mesure les propriétés industrielles peuvent servir à encourager l'industrialisation et à orienter le choix de l'emplacement des entreprises de manière à éviter une trop grande concentration industrielle dans les villes. Enfin, la rubrique 12-07 du Programme de travail prévoit l'organisation, en 1964, d'un cycle d'étude à l'intention des fonctionnaires subalternes de l'administration des ports en Afrique. Ce cycle complétera les travaux des trois cycles précédents sur les ports et la navigation. Le premier destiné aux fonctionnaires de l'administration des ports des Etats arabes, avait eu lieu à Copenhague en 1959. Le deuxième s'est tenu en 1962 à l'échelon interrégional pour des hauts fonctionnaires d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Le troisième également, à l'échelon interrégional, aura lieu à Copenhague en 1963.

Programmes par pays

13. En 1961-1962, l'assistance fournie aux divers pays individuellement a continué de s'accroître notamment dans les domaines des ressources naturelles, des transports et de l'industrie. Si le Siège est responsable de la plupart de ces projets le Secrétariat de la CEA n'en a pas moins participé à la planification des programmes par pays et à l'élaboration et l'exécution des projets, fournissant ainsi au Siège un concours grandissant.

Ressources naturelles

14. La place importante accordée au développement des ressources naturelles est une des caractéristiques des programmes par pays en 1961-1962. C'est ainsi que le Gouvernement du Congo (Brazzaville) a sollicité les services de trois géologues pour faire l'inventaire des ressources minérales du territoire. Avant d'accéder à cette demande, l'ONU a envoyé à Brazzaville un ingénieur des mines pour faire une brève étude et examiner en détail avec le Gouvernement les attributions des experts demandés. Un expert spécialiste des ressources hydrauliques s'est également rendu dans ce pays pour aider à établir un projet du Fonds spécial pour la mise en valeur de la vallée de la Niari. Au Gabon, deux géologues spécialistes des mines ont donné des conseils pour l'établissement d'un programme d'études géologiques et de prospections minières à long terme. Ce Gouvernement a également reçu une assistance pour formuler une demande au Fonds spécial concernant le transport des produits des mines de fer du Mekambo. Un économiste et un conseiller en économie financière ont participé à ce travail. En Côte-d'Ivoire, l'ONU participe à la mise en oeuvre de deux grands projets : la construction de barrages en terre dans la vallée du Bandama, projet pour lequel on a déjà fait des études préliminaires et choisi un emplacement; dans le cadre du second projet, un montant de 120.000 dollars a été affecté au financement du matériel d'un laboratoire de géologie (dont la moitié sera imputée au budget du Programme ordinaire et l'autre moitié financée par le Fonds de roulement dont dispose le Président du BAT et de réserve); un chimiste spécialiste des analyses a été chargé d'établir les spécifica-

tions du matériel requis, de donner des conseils sur l'installation et organiser un programme de formation pour le personnel technique.

15. A Madagascar, un géologue, spécialiste des mines, conseille le Gouvernement depuis septembre 1961 sur la prospection et l'exploitation des gisements de minerai, particulièrement de l'or alluvionnaire. De plus, un ingénieur des mines et un hydrologiste font une mission d'exploitation pour aider le Gouvernement à formuler une demande au Fonds spécial en vue de la mise en valeur des eaux souterraines et des mines au sud de l'île. Le Gouvernement du Mali a demandé qu'une équipe de cinq experts soit envoyée au Ministère des travaux publics, elle serait composée comme suit : un spécialiste de l'énergie, un hydrologiste, un expert en eaux souterraines, un cartographe et un spécialiste de la photogrammétrie. Un expert en eaux souterraines qui travaille dans le pays depuis 1961, a terminé sa mission en 1962 et a recommandé un programme d'activité qui sera entrepris par le nouvel hydrologiste à engager. Entre temps, le chef de la section de la cartographie du Siège s'est rendu à Bamako et a étudié avec le Gouvernement les besoins du département de cartographie du Ministère des travaux publics. A la demande du Gouvernement marocain, un géologue spécialiste du pétrole a été envoyé en mai 1962 pour aider à la prospection et à l'exploitation des ressources pétrolières. Au Niger, un géologue spécialiste des mines a terminé une étude approfondie des ressources minérales; il a également aidé à la préparation d'un programme de prospection systématique et a recommandé une réorganisation du service des mines. Un économiste spécialiste de l'énergie et un ingénieur en hydro-électricité ont terminé leur mission et recommandé les meilleurs emplacements pour installer des centrales à l'ouest du fleuve Niger. En Nigéria, à la suite des travaux d'un hydro-géologue, le Gouvernement de la région orientale envisage de s'adresser à un entrepreneur privé pour faire des forages expérimentaux à l'effet de déterminer les ressources hydrauliques souterraines dans une plaine parcourue par des eaux de surface. Si ces expériences donnent un bon résultat, le Gouvernement présentera peut-être au Fonds spécial un vaste projet de forages.

16. Au Sénégal deux experts des Nations Unies ont prêté leur concours au Gouvernement pour la rédaction d'une demande de crédits au Fonds spécial à l'effet de prospecter les ressources minérales. Depuis 1959, le Gouvernement du Soudan bénéficie de l'assistance d'experts pour la formation des techniciens de son service de prospection. Les stages de formation pourvoient à une instruction théorique et pratique sur tous les éléments de la photogrammétrie et aussi sur les dernières méthodes de photogrammétrie aérienne. Sur la base d'une étude faite par un expert des Nations Unies, le Gouvernement du Togo a adressé au Fonds spécial une demande de crédits pour l'exploitation des eaux souterraines et des ressources minérales. Le Fonds spécial ayant agréé cette requête en 1962, un fonctionnaire du Siège de New-York a été envoyé à Lomé pour participer à l'élaboration du plan d'opérations. Préalablement, le Fonds spécial avait accordé un crédit préliminaire en vue de la nomination d'un directeur du projet. En Tunisie, un expert des prospections géologiques se trouve à pied d'oeuvre depuis novembre 1960, prêtant au Gouvernement le concours de ses conseils pour la prospection de gisements de phosphates et pour le développement de l'exploitation du minerai de fer. Le recrutement de deux autres experts spécialistes de la métallurgie du mercure et des dépôts d'argile est en cours. En République Arabe Unie, un expert a prêté son concours au Gouvernement pour des études préliminaires relatives à l'érosion des côtes et pour des opérations topographiques entreprises en vue de la construction éventuelle d'un nouveau port à Damiette. En Haute-Volta, le Gouvernement a mené à son terme un plan quinquennal de développement de l'infrastructure hydraulique. Dans le cadre de ce plan, le Gouvernement a bénéficié des services d'un hydro-géologue qui a contribué à dresser un inventaire des ressources hydrauliques et à mettre au point un répertoire central sur fiches des points d'eau. Un géologue a exécuté une prospection géologique détaillée, établi une carte géologique et proposé un plan quinquennal de recherches géologiques à effectuer de 1963 à 1967. Le projet prévoit la fourniture d'un matériel de prospection des minéraux et l'installation d'un laboratoire minéralogique. En relation avec ce plan de recherche, un fonctionnaire du Siège a également contribué de ses conseils à la rédaction d'un projet

de plan d'opérations en vue d'une demande de crédits au Fonds spécial pour des opérations de prospection des ressources minérales. Enfin, un ingénieur des mines est arrivé à pied d'oeuvre en avril 1962 pour participer, à titre consultatif, à la réorganisation et à l'extension de la Division des mines de la Direction de la géologie et des mines.

Topographie et cartographie

17. Dans le domaine de la topographie et de la cartographie, l'assistance technique a été très active en 1961-1962. Cette assistance a porté sur la mise sur pied de services cartographiques nationaux ou le renforcement des services existants, sur l'exécution de travaux ou projets cartographiques, sur la formation de techniciens nationaux et sur des études préalables à l'adoption de nouvelles techniques. Au Cameroun, un cartographe-géographe est détaché depuis janvier 1961 auprès de "L'Institut de recherche scientifique du Cameroun" auquel il prête son concours pour l'établissement de projets de cartes de différentes catégories en vue de la confection d'un atlas national et d'atlas régionaux, se rapportant aux plans de développement régionaux. Cet expert a aussi formé des dessinateurs-cartographes. En 1962, le chef de la Section de la cartographie du Siège a séjourné à deux reprises au Congo (Brazzaville); à la suite de ces visites un topographe et un ingénieur du cadastre ont été envoyés dans le pays. Ces experts ont prêté leur concours au Service topographique et du cadastre pour l'établissement de documents topographiques et cartographiques destinés à l'exécution de plans cadastraux et à l'application de la législation foncière. Ces deux experts ont également présidé à un programme de formation du personnel technique. En Somalie, une équipe de trois experts comprenant un cartographe, un spécialiste de la photogrammétrie et un topographe est à pied d'oeuvre depuis 1961 pour prêter son concours au Bureau cartographique national créé pour pourvoir aux besoins émanant des divers projets de développement en matière de données cartographiques de base et d'opérations topographiques et cartographiques s'y rapportant. Le projet prévoit en outre la fourniture du matériel nécessaire au service de photogrammétrie et au service des levés topographiques sur le terrain. L'assistance fournie au

Soudan dans le domaine de la photogrammétrie a commencé en 1959; elle se poursuit, après une interruption en 1961 due à des difficultés de recrutement. Les experts ont organisé des stages de formation pour les fonctionnaires du département topographique; le programme de ces stages touchant à tous les éléments de la photogrammétrie, en particulier la triangulation aérienne et les dernières méthodes de la photogrammétrie aérienne.

Industrie

18. Au Ghana, un économiste industriel a achevé, en 1962, une mission d'une année à l'occasion de laquelle il a donné des conseils au Ministère des industries sur les problèmes économiques de l'industrialisation à l'occasion de la mise en vigueur du deuxième plan de développement ghanéen. Au Maroc, un expert est sur place et a prêté son concours au Gouvernement pour la rédaction d'une demande de crédit au Fonds spécial en vue de la création d'un institut de planification industrielle dans les domaines des textiles et du cuir. Le Fonds spécial ayant agréé cette requête, l'expert, à la demande du Gouvernement, a été affecté au projet proprement dit que l'OIT administre en tant qu'organe d'exécution. Un deuxième expert de l'industrialisation est à pied d'oeuvre depuis mars 1961. Le Gouvernement a demandé un autre expert spécialiste de la planification industrielle et de la création de nouvelles industries et sa requête est à l'étude; l'expert en cause doit prêter son concours au Gouvernement pour la création d'industries dans le cadre du plan quinquennal de développement. Au Niger, un expert en planification industrielle conseille le Gouvernement dans le domaine de la politique industrielle générale, au sujet notamment des catégories d'industries qui pourraient être créées ou développées eu égard aux marchés et aux ressources du pays. En outre, cet expert a fourni ses services consultatifs à propos d'un projet particulier envisagé par le Gouvernement, qui pourrait donner lieu à un surcroît d'assistance de la part des Nations Unies. Un expert en matière de production de sel a donné des avis au Gouvernement du Soudan au sujet de l'extraction du sel marin et il préside à la formation du personnel dans les divers aspects de la production et de la technologie du sel.

19. La République Arabe Unie a bénéficié d'une assistance dans le domaine de l'établissement des prix de revient dans l'industrie. Quatre experts ont été envoyés dans le pays pour des périodes variant de six mois à deux ans pour prêter leur concours aux diverses industries dont le Gouvernement a le contrôle, pour l'organisation et l'installation de services de prévisions, d'établissement des budgets et de détermination des prix de revient. Ces experts président également à des stages de formation professionnelle et travaillent à l'élaboration de projets pilotes destinés à des fins de formation. Dans le domaine de la métallurgie, un expert contribue à la recherche de méthodes permettant de séparer les minéraux que contient le sable noir, l'ilménite en particulier.

Transports et communications

20. Le Gouvernement du Ghana a institué une commission de planification chargée de préparer un nouveau plan général de développement dont la mise en vigueur est prévue pour le milieu de 1963. Outre un économiste financier et un expert du logement, un expert des transports et communications a été demandé pour participer aux travaux de la commission et, en particulier, formuler des avis sur les réalisations nécessaires dans le domaine des transports, concernant notamment le réseau des routes principales et secondaires, les chemins de fer et la rationalisation du transport routier. Le recrutement de ces experts est en cours. Le Gouvernement de la Côte-d'Ivoire a sollicité les services d'un expert de la construction ferroviaire qui sera chargé d'établir une étude préliminaire en prévision de la modernisation du tronçon Dimbokro-Tafire (300 km) de la voie ferrée Abidjan-Niger. L'expert, qui a terminé sa mission en août 1962, a formulé des recommandations sur la nature et le volume de l'assistance requise pour l'exécution du projet. Au titre du programme 1961-1962, la République Arabe Unie a sollicité les services d'une équipe de quinze experts représentant divers domaines des transports et communications. Le projet correspondant occupe une place importante dans le programme d'assistance technique dans la RAU. Il englobe : politique générale, planification, aspects mécaniques des chemins de fer, routes principales et voies navigables

intérieures. Des experts en chantiers de construction navale et cales de construction doivent arriver prochainement dans le pays. Le recrutement d'experts d'autres spécialités est en cours.

Projets du Fonds spécial

21. Les activités du Fonds spécial en Afrique continuent de s'intensifier. Sur les 65 projets approuvés depuis 1959 en faveur de l'Afrique, 6 ont été approuvés en 1959, 19 en 1960, 13 en 1961 et 27 en 1962. Le devis global de ces 65 projets atteint 54.297.000 dollars^{1/}. Au nombre de ces 65 projets, il y en a 25 qui concernent le développement des industries et la mise en valeur des ressources naturelles.

22. Le Fonds spécial se distingue du Programme élargi par deux traits. En premier lieu, ses ressources financières sont exclusivement consacrées, en fait d'assistance, aux activités qui précèdent les investissements et au financement de la prospection des ressources naturelles, des établissements de recherche et des instituts de formation. En deuxième lieu, en vertu d'une résolution de l'Assemblée générale, le Fonds spécial borne son assistance aux projets relativement importants, dont le devis, selon ce qu'indique l'expérience pratique, ne doit pas être inférieur à 250.000 dollars. Cependant, les Nations Unies et les institutions spécialisées sont étroitement associées au Fonds spécial, particulièrement pour la phase des projets qui précède le pré-investissement, à l'occasion de laquelle les Nations Unies et les institutions spécialisées interviennent pour remplir certaines conditions requises pour que les requêtes qui sont adressées au Fonds spécial soient recevables d'après les critères du Fonds et, pour une phase ultérieure, au cours de laquelle les gouvernements reçoivent conseils et assistance pour la planification et la rédaction des requêtes

^{1/} SF/Rapports Série A, No. 26, 31 octobre 1962 : Liste des projets approuvés par le Conseil d'administration entre mai 1959 et mai 1962.

SF/L.62 : Rapport annuel du Directeur général du Fonds spécial pour 1961.

SF/L.63 : Mise en oeuvre des programmes approuvés par le Directeur général du Fonds spécial entre la deuxième session et la septième session inclusivement, Rapport du Directeur général.

SF/L.63, Add.1 : Deuxième partie - Avancement des projets en cours d'exécution. (titres non officiels)

au Fonds spécial. Les requêtes ayant été agréées, les Nations Unies et les institutions spécialisées peuvent prêter leur concours aux gouvernements pour la préparation et la mise en point de leur plan d'opérations. Les paragraphes suivants exposent un certain nombre d'exemples qui font ressortir les services que les experts des Nations Unies et les personnels du Siège de New-York et de la CEA ont rendu à cet égard à de nombreux pays d'Afrique en 1961-1962.

23. Parmi les projets du Fonds spécial ainsi préparés en 1962, les suivants ont atteint la phase finale, celle où la demande de crédits est déjà soumise ou sur le point de l'être. La prospection des ressources hydrauliques de la vallée du Niari, au Congo (Léopoldville), est un projet dont l'exécution durera trois ans et dont le devis s'établit à 631.000 dollars, non compris la contribution de contrepartie du Gouvernement qui atteint 147.000 dollars. Ce projet comprendra la prospection et l'inventaire des eaux de surface et des eaux souterraines de la vallée du Niari, une étude des caractéristiques du sol et la détermination, sur la base des données climatologiques recueillies, des besoins en eau des principales cultures dans la vallée. La requête relative à ce projet a été agréée par le Fonds spécial en mai 1962; elle recevra satisfaction dès que le plan d'opérations aura été accepté. Le devis d'une étude relative au transport du minerai de fer au Gabon est évaluée à 2.284.700 dollars. Le projet comprendra deux séries parallèles d'études et d'opérations topographiques ayant pour objet a) de choisir un tracé pour la voie ferrée reliant les gisements de minerai de fer de Mekambo à la mer et d'étudier les conditions de sa construction et les frais d'exploitation en vue de déterminer la rentabilité de l'exploitation des gisements et b) d'apprécier l'influence de leur exploitation sur l'ensemble de l'économie gabonaise, compte tenu de la mise en valeur éventuelle d'autres ressources (ressources forestières, par exemple) que la voie ferrée rendra possible. L'exécution du projet durera de 18 mois à 2 ans. La requête a été transmise au Fonds spécial en août 1962.

24. Le Gouvernement du Sénégal a déposé en juillet 1962 une demande d'assistance en vue d'une prospection des ressources minérales. Le projet a pour objet une étude géologique des zones du Sénégal oriental où des prospections antérieures (et notamment des photographies aériennes, des études géologiques et géophysiques exécutées dans le cadre de l'assistance bilatérale française) ont fait apparaître certaines anomalies, tout en fournissant des indices précis de l'existence de secteurs intéressants du fait de leur stratigraphie et de la présence probable de gîtes minéraux. Le devis du projet atteint 840.000 dollars. En juillet 1962, le Gouvernement du Soudan a adressé au Fonds spécial une demande d'assistance pour un projet portant sur la transformation des denrées alimentaires et sur la formation du personnel dans ce domaine au moyen de démonstrations. Ce projet est destiné à permettre la création de centres de transformation et d'emballage des denrées alimentaires, la normalisation des qualités et la formation du personnel aux méthodes des industries de transformation, aux nouvelles techniques d'emballage et de conservation. Le devis de ce projet s'établit à 583.500 dollars.

25. En septembre 1962, le Gouvernement du Tanganyika a adressé au Fonds spécial une demande de crédits pour la prospection de deux bassins fluviaux, ceux du Ruvu et du Rufiji. Le projet consiste en une étude préalable des possibilités de réalisation et des perspectives économiques de travaux dont l'approbation est déjà envisagée, la détermination de la place de ces ouvrages dans l'ordre d'urgence et le lancement de deux programmes pilotes d'irrigation assez restreints. Outre les études économiques, sociologiques et agricoles, le projet comprendra l'exécution de cartes à courbes de niveaux, de levés topographiques, d'observations hydrologiques destinées à compléter des renseignements existants, enfin des études de génie civil et des études géologiques destinées à évaluer les besoins en eau et à déterminer les conditions de réalisation des ouvrages d'hydraulique et leurs avantages du point de vue de la polyvalence. Le devis s'établit à 933.000 dollars. Comme on l'a signalé précédemment, la requête du Gouvernement du Togo concernant une prospection des ressources en eaux souterraines et des ressources minérales a été approuvée en 1962 et le projet a été mis en train.

Ce projet, d'un montant de 1.178.000 dollars, doit permettre de déterminer l'importance et le potentiel économique des gisements de minéraux ou des réserves probables, de répertorier les eaux souterraines répondant aux besoins immédiats des centres de population, les points d'eau pour animaux dans les zones de pâturage ou sur les parcours, de choisir l'emplacement des stations de pompage pouvant servir à l'irrigation des cultures de subsistance; enfin de développer et de renforcer les services de l'Etat chargés de l'exploitation des ressources minérales et des eaux souterraines.

26. Les autres projets suivants sont au nombre de ceux que le Fonds spécial a approuvés en 1962 : étude des ressources en terres et en eau dans la région supérieure et dans la région nord du Ghana; prospection du minerai de fer en Somalie; étude de l'énergie électrique, enquête sur l'utilisation des terres et des eaux, combinée à une prospection des ressources en terres et en eau, dans la région du Jehel Barra, au Soudan; recherche sur l'irrigation par eau de mer et formation du personnel en Tunisie formation d'ingénieurs pour l'Afrique Orientale à l'Institut technique de Kampala en Ouganda; enfin, étude des possibilités d'irrigation du bassin inférieur du fleuve Tana, au Kenya.

- - - - -